

Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 16 juin 2026, le conseil ordinaire de la Ville de Longueuil a adopté le projet de résolution autorisant le projet immobilier décrit ci-après :

- *Projet immobilier PI-2026-010 visant la construction d'un bâtiment mixte de structure isolée, comportant 4 étages, aux futurs 820-830, chemin de Chambly et 25, rue De Gentilly Ouest (futur lot 6 734 074)*



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet immobilier aura lieu le 21 juillet 2026, à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet immobilier et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce projet immobilier peut être consultée à l'adresse Internet suivante : [Règlements | Ville de Longueuil](#) ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.co@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 9 juillet 2026.

Carole Leroux, assistante-greffière